



SWITCH, Werdstrasse 2, P.O. Box, CH-8021 Zürich  
[www.switch.ch](http://www.switch.ch)

# Description du Service

# SWITCHdrive

**Version 1.1**

Valable dès le 1er mars 2015

## 1. Définitions

<b>Extended SWITCH Community</b>	Organisations entretenant une étroite collaboration avec la SWITCH Community, en particulier organisations de politique de haute école, académies, institutions de promotion, bibliothèques et hôpitaux ainsi qu'institutions privées de recherche et écoles du domaine de la formation tertiaire ne comptant pas parmi la SWITCH Community.
<b>Fichiers</b>	Contenu numérique (documents de texte, feuilles de calcul, présentations, images, vidéos, etc.) que les utilisateurs sauvegardent sur le Service.
<b>Organisation</b>	Organisation faisant partie de la SWITCH Community ou de l'Extended SWITCH Community.
<b>Produit</b>	SWITCHdrive est basé sur le logiciel ownCloud Enterprise Edition.
<b>Service</b>	SWITCHdrive est un service web avec des applications client sur différentes plateformes et appareils permettant aux utilisateurs de télécharger et de sauvegarder des fichiers, de même que de partager des fichiers entre divers utilisateurs et appareils. Le Service peut être atteint sur <a href="https://drive.switch.ch">https://drive.switch.ch</a> .
<b>SWITCH Community</b>	Organisations du domaine de la formation et de la recherche reliées à SWITCH (en accord avec l'annexe au règlement des services de SWITCH, version 1.1 du 19 novembre 2009 ou toute autre version ultérieure ajoutée).
<b>SWITCHaai (AAI)</b>	Infrastructure de SWITCH pour authentification et autorisation de. Un service de SWITCH pour accès web Single sign-on (SSO).

<b>Tarif</b>	Pour les organisations appartenant à la SWITCH Community, le tarif régulièrement mis à jour pour achats de services SWITCH s'applique.
--------------	--

## 2. Objectif

Le Service est accessible sur Internet et permet aux utilisateurs de synchroniser des fichiers avec divers appareils et de partager des fichiers avec d'autres utilisateurs. Avec ses serveurs situés exclusivement en Suisse, le Service sert d'alternative à certains services de file-sharing dont les serveurs se trouvent dans des pays étrangers.

## 3. Comment cela fonctionne

### 3.1. Installation et accès

Le Service est ouvert aux utilisateurs d'une organisation dès que cette organisation s'y est abonnée. Seuls les utilisateurs faisant partie d'une organisation peuvent être enregistrés comme utilisateurs du Service. Pour s'enregistrer, un utilisateur emploie pour commencer son login SWITCHaai (AAI) et crée un compte utilisateur pour le Service. Dès cet instant, l'utilisateur inscrit peut avoir accès au Service en utilisant les identifiants de ce compte utilisateur. Les utilisateurs inscrits ont plein accès aux fonctionnalités du Service. Par exemple, ils peuvent télécharger un fichier vers un dossier du Service et, en envoyant un lien au dossier, inviter tout autre tiers (utilisateurs inscrits ou non) à télécharger ou à modifier le contenu du dossier. Il est proposé par fonction Autocomplete aux utilisateurs inscrits des adresses e-mail de destinataires possibles d'invitations (utilisateurs inscrits uniquement) au-delà des limites des organisations.

Les utilisateurs non inscrits peuvent accéder au Service sur une invitation ou un lien qu'ils ont reçu.

Il importe de savoir que les utilisateurs non inscrits peuvent être des utilisateurs ne faisant pas partie de la SWITCH Community ou de l'Extended SWITCH Community ou n'ayant pas d'authentification SWITCHaai (AAI). Les fonctions à la disposition d'utilisateurs non inscrits Service peuvent être limitées suivant l'étendue de l'invitation ou du lien reçu et les paramètres fixés par l'utilisateur inscrit au Service avant l'envoi de l'invitation ou du lien. Avant de télécharger des fichiers, les utilisateurs doivent songer au fait que des utilisateurs non inscrits peuvent également envoyer à des tiers les invitations ou liens qu'ils ont reçus.

## 3.2. Administration des utilisateurs et facturation

Les utilisateurs s'inscrivent eux-mêmes au Service, à condition que l'organisation dont ils font partie soit abonnée au Service. Si un utilisateur quitte l'organisation, celle-ci supprime le compte autorisé SWITCHaai de l'utilisateur au registre de ses utilisateurs. Cela entraîne également le retrait de l'autorisation, pour l'utilisateur, d'avoir recours au Service comme utilisateur inscrit. SWITCH efface régulièrement les comptes d'utilisateurs dont l'autorisation d'utilisation du Service comme utilisateurs inscrits a été retirée.

SWITCH fait rapport à l'organisation de l'utilisation générale du Service et lui facture les coûts conformément au tarif (SWITCH Community) ou à l'accord individuel de service (Extended SWITCH Community).

## 3.3. Emplacement des données

Les serveurs pour le stockage de toutes les données des utilisateurs sont à l'intérieur de l'infrastructure de SWITCH en Suisse. Depuis les réseaux d'organisations reliées à SWITCHlan, les serveurs sont accessibles directement via SWITCHlan, qui est également en Suisse. Dans d'autres cas, le Service est accessible par Internet public.

## 3.4. Capacité de stockage et sauvegarde

La capacité maximale de stockage disponible à un utilisateur est affichée à l'interface utilisateur.

SWITCH n'effectue pas de sauvegarde de fichiers. Les utilisateurs sont responsables de faire des sauvegardes des fichiers qu'ils utilisent et de les stocker en un endroit approprié et sous une forme appropriée (voir chapitre **Error! Reference source not found.**).

## 3.5. Assistance

Les utilisateurs peuvent trouver une FAQ et une documentation online de même qu'un formulaire online pour poser des questions sur le site du Service. Les questions posées recevront une réponse de SWITCH. Le site d'assistance du Service donne également une liste des détails de contact des services informatiques des organisations pour toutes questions spécifiques à une institution.

## 4. Conditions contractuelles et d'utilisation

### 4.1. Conditions commerciales générales

Les dispositions des documents suivants sont applicables dans leur version la plus récente à l'utilisation de SWITCHdrive:



SWITCH, Werdstrasse 2, P.O. Box, CH-8021 Zürich  
www.switch.ch

- **Pour utilisateurs faisant partie d'une organisation de la SWITCH Community:** [Règlement relatif aux prestations pour les services de SWITCH](#)
- **Pour tous les autres utilisateurs:** [Conditions générales pour les services de SWITCH](#)
- **Pour tous les utilisateurs: la présente description du service SWITCHdrive**

En cas de dispositions contradictoires, la présente description du Service SWITCHdrive l'emporterait sur les dispositions des documents ci-dessus mentionnés.

SWITCH se réserve le droit d'amender en tout temps cette description du Service. Les organisations et utilisateurs seront informés de tout amendement de manière appropriée.

#### **4.2. Utilisation autorisée**

Le Service peut servir à transférer, synchroniser, éditer, télécharger et partager des fichiers. Il peut être utilisé par des membres des organisations de la SWITCH Community ou de l'Extended SWITCH Community ainsi que par des utilisateurs ayant reçu de membres d'une organisation ou autres utilisateurs des invitations ou des liens d'accès au Service (voir chapitre 3.1).

Toute utilisation du Service n'est autorisée que dans la mesure où elle n'est pas contraire à la présente description du Service, à la loi ou à des droits de tiers.

Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de décider quels fichiers doivent être transférés, synchronisés, édités, téléchargés ou partagés au moyen du Service.

#### **4.3. Les utilisateurs sont responsables de veiller à ce que les fichiers et leur utilisation soient conformes à la loi, aux droits d'auteur et autres droits de propriété**

Il n'est pas permis d'utiliser le Service d'une quelconque manière qui soit contraire à la description du Service SWITCHdrive, à la loi ou à des droits de tiers (par ex. copyright ou droits de sphère privée).

Les utilisateurs et leurs organisations sont seuls responsables de leur comportement, de leur utilisation du Service et des fichiers qu'ils transfèrent vers le Service. Lorsque cela est nécessaire, l'utilisateur doit obtenir les droits et autorisation de tiers avant de transférer des fichiers vers le Service ou de les utiliser d'une autre manière. Les utilisateurs ne sont pas autorisés à transférer du logiciel espion (spyware) ou autre malware vers le Service.

Les tiers qui gagnent accès aux fichiers peuvent en faire beaucoup de choses (par exemple copier des fichiers, les éditer, les partager avec des tiers, les publier, etc.). De par sa nature, le Service n'est pas une plateforme destinée à synchroniser ou à partager des données

confidentielles, données de patients, fichiers de ressources humaines ou autre données sensibles.

SWITCH décline toute responsabilité pour de telles activités ou autres de la part des utilisateurs.

#### **4.4. Utilisation abusive du Service**

L'utilisation abusive du Service est traitée aux chapitres 4.2, 4.3, 4.4, 4.5 et 4.10 de cette description du Service, au chapitre 3.1 du Règlement relatif aux prestations pour les services de SWITCH et au chapitre 3.1 des Conditions générales pour les services de SWITCH.

S'il y a des motifs raisonnables de soupçonner que le Service est utilisé de manière illégale ou contraire aux règlements au sens du présent chapitre 4.4, SWITCH se réserve le droit d'effacer immédiatement les fichiers en question (par exemple copies piratées, contenu illégal), sans en informer au préalable les utilisateurs ou organisations, et/ou d'interrompre ou supprimer l'accès par l'utilisateur aux fichiers et au Service. Les utilisateurs ou organisations concernés ne sont pas autorisés dans ces cas à porter plainte en dommages-intérêts.

En outre, en cas d'utilisation abusive du Service, SWITCH se réserve le droit de coopérer avec les autorités étatiques compétentes si ceci est prévu par la loi ou semble nécessaire et de transmettre toutes informations en la matière en vue de la poursuite des actes illicites.

Les utilisateurs et leurs organisations doivent aider SWITCH à enquêter sur les incidents d'usage abusif, d'actes criminels et autres plaintes.

La responsabilité civile des utilisateurs et organisations est définie au chapitre 4.10.

#### **4.5. Notification de fichiers abusifs ou d'usage abusif**

Les utilisateurs qui auraient découvert des fichiers illégaux ou illicites dans le Service sont priés d'en informer SWITCH au moyen d'un formulaire web des pages d'assistance du Service<sup>1</sup>, en donnant au minimum les informations suivantes: a) nom et adresse de l'utilisateur qui contacte SWITCH, b) explication de la manière dont il est affecté par le fichier, c) une URL ou lien vers le fichiers illégal ou illicite, d) description précise de la partie illégale ou illicite du fichier et e) explication de la manière dont le fichier est illégal ou illicite. SWITCH peut agir sur la base de telles notifications mais n'y est pas obligée.

---

<sup>1</sup><https://help.switch.ch/drive/>

## **4.6. Mots de passe et sauvegarde**

Les utilisateurs sont responsables de protéger les mots de passe qu'ils utilisent pour le Service et doivent entreprendre de les rendre inaccessibles à des tiers et ne pas les dévoiler à des tiers. Les utilisateurs sont responsables de toute activité liée à l'utilisation de leur compte ou de leur mot de passe.

SWITCH ne crée pas de sauvegarde de fichiers. Les utilisateurs sont responsables de faire des sauvegardes des fichiers qu'ils utilisent et de les stocker en un endroit approprié et sous une forme appropriée.

## **4.7. Protection des données**

### **4.7.1. Stockage et traitement de données personnelles par les utilisateurs**

Les utilisateurs doivent définir l'étendue du traitement autorisé des données personnelles contenues dans leurs fichiers avec les personnes concernées, par exemple en vue d'une autorisation de faire des fichiers contenant des données personnelles accessibles à des tiers. Les organisations sont responsables d'exiger de leurs utilisateurs qu'ils se conforment aux dispositions et conditions applicables au traitement de données personnelles.

### **4.7.2. Traitement de données personnelles par SWITCH**

En ce qui concerne les utilisateurs appartenant à une organisation de la SWITCH Community, SWITCH est tenue de traiter les données personnelles conformément au chapitre 10 du Règlement relatif aux prestations pour les services de SWITCH. Pour tous les autres utilisateurs, SWITCH est tenue de traiter les données personnelles conformément au chapitre 10 des Conditions commerciales générales pour les services de SWITCH.

SWITCH enregistre les détails d'accès au Service par les utilisateurs (par ex. adresse IP, date et heure de l'accès) afin d'exploiter, d'entretenir et d'améliorer le Service. Le nombre de comptes utilisateurs et le volume de données stockées par organisation sont évalués à des fins comptables.

Les adresses e-mail des utilisateurs inscrits sont visibles à d'autres utilisateurs inscrits au-delà des limites d'organisations lors de l'utilisation du Service dans la recherche de destinataires éventuels d'invitations par la fonction Autocomplete.

### **4.7.3. Accès aux données par l'organisation**

L'organisation n'a en principe pas accès aux données que les utilisateurs ont téléchargées, sauvegardées ou échangées par le Service. Dans des cas exceptionnels, SWITCH peut cependant donner accès à certaines données si l'organisation peut prouver un intérêt prépondérant. Il est en outre impératif de prouver que l'utilisateur ne peut être joint ou refuse

d'accorder l'autorisation nécessaire. L'organisation doit pour cela demander le formulaire correspondant à SWITCH<sup>2</sup> et le remettre rempli à SWITCH.

#### **4.8. Garantie et sécurité**

Les conditions de garantie définies au chapitre 7.1 du Règlement relatif aux prestations pour les services de SWITCH s'appliquent aux utilisateurs appartenant à une organisation de la SWITCH Community. Pour tous les autres utilisateurs, les conditions de garantie définies au chapitre 7.1 des Conditions commerciales générales pour les services de SWITCH sont applicables.

Ces conditions de garantie sont par la présente amendées et complétées comme suit: SWITCH garantit que les données sont stockées à son centre de données en Suisse. SWITCH ne garantit pas de niveau spécifique de sécurité ni de niveau spécifique de disponibilité.

#### **4.9. Responsabilité civile de SWITCH**

Les restrictions et exclusions de responsabilité de SWITCH selon le chapitre 7.2 du Règlement relatif aux prestations pour les services de SWITCH s'appliquent aux utilisateurs appartenant à une organisation de la SWITCH Community. Pour tous les autres utilisateurs, les restrictions et exclusions de responsabilité de SWITCH selon le chapitre 7.2 des Conditions générales pour les services de SWITCH sont applicables.

#### **4.10. Responsabilité civile des organisations et utilisateurs en cas d'utilisation abusive**

Les organisations et utilisateurs sont conjointement et individuellement responsables vis-à-vis de SWITCH, dans les limites prévues par la loi, de tous dommages subis par SWITCH à la suite d'abus du Service ainsi que de dommages indirects.

Tout utilisateur et l'organisation dont il fait partie doivent faire opposition aux plaintes portées contre SWITCH par des tiers concernant des abus de droits d'auteur ou autre propriété intellectuelle et/ou les réserves légales sur la protection des données en relation avec les fichiers de l'utilisateur, ceci à pour son propre compte si SWITCH le leur demande.

L'utilisateur et l'organisation dont il fait partie sont conjointement et individuellement responsables de tous les coûts, redevances de licence et/ou paiements compensatoires imposés à SWITCH par règlement judiciaire ou extrajudiciaire, dans la mesure où SWITCH les a informés par écrit de la plainte en question et les a autorisés à mener et à régler les poursuites conformément à la loi de procédure applicable, en particulier par règlement judiciaire ou extrajudiciaire.

---

<sup>2</sup> <https://portal.switch.ch> (Services / SWITCHdrive)